



Communiqué de presse
30 janvier

Remise des labels Cit'ergie 2020

59 nouvelles collectivités reconnues pour leur politique « climat - air – énergie » ambitieuse !

Le dispositif Cit'ergie a pour objectif d'inciter les collectivités à renforcer leur ambition politique en matière de « Climat-Air-Energie ». Au travers d'une démarche d'amélioration continue, il s'adapte aux besoins des collectivités, des premiers pas vers l'excellence. A l'occasion des Assises européennes de la Transition énergétique, l'ADEME a labellisé ce jour 59 nouvelles collectivités pour leur engagement.

Lancé en 2008, le dispositif compte aujourd'hui 207 collectivités engagées et couvre 23 millions d'habitants (soit 34% des Français). Les labels récompensent trois niveaux de performance :

CAP
Cit'ergie
European Energy Award

Le label CAP Cit'ergie distingue les collectivités qui sont en bonne voie pour l'atteinte du label Cit'ergie d'ici 4 ans et bénéficient d'une évaluation supérieure à 35% du potentiel réalisé.

Cit'ergie
European Energy Award

Le label Cit'ergie est décerné aux collectivités qui dépassent 50% de réalisation de leur potentiel d'actions.

GOLD
Cit'ergie
European Energy Award

Le label Cit'ergie GOLD vient récompenser les collectivités les plus avancées et qui dépassent 75% de réalisation de leur potentiel d'actions.

1 collectivité a obtenu le label Cit'ergie GOLD en 2019 :

Cette année, le Cit'ergie GOLD revient à la ville de Grenoble qui a atteint 80% de son potentiel grâce notamment aux actions menées dans le domaine de la mobilité et de la planification territoriale. Elle rejoint ainsi les deux autres collectivités labellisées à ce niveau en France : la ville de Besançon et la Communauté Urbaine de Dunkerque.

« La Ville de Grenoble est clairement engagée dans la transition énergétique. Avec une culture transversale des enjeux, elle adopte des objectifs ambitieux pour la santé, l'air, l'énergie et le climat. Pour aller plus loin, elle mobilise aujourd'hui les acteurs du territoire et montre que des choix nouveaux sont possibles pour réaliser des aménagements à faible empreinte, préserver la biodiversité, permettre des mobilités propres et offrir une alimentation biologique et locale. » Ville de Grenoble.

24 collectivités ont obtenu ou renouvelé le label Cit'ergie en 2019 :

- Grenoble-Alpes Métropole (38) - renouvellement
- La Métropole de Lyon (Grand Lyon) (69) - renouvellement
- La ville de Lyon (69) - renouvellement
- La ville de Montmélan (73) - renouvellement
- La ville de Vénissieux (69) - renouvellement
- La Communauté d'agglomération Grand Chambéry (73) - renouvellement
- La ville de Rillieux-la-Pape (69) - renouvellement (CAP Cit'ergie > Cit'ergie)
- La ville de Dijon (21) – renouvellement - labellisation unique ville et métropole
- Dijon métropole (21) – renouvellement - labellisation unique ville et métropole
- Le Grand Chalon Agglomération (71) – renouvellement (CAP Cit'ergie > Cit'ergie)
- Quimperlé Communauté (29)
- Communauté d'agglomération du Centre de la Martinique (972) - renouvellement
- Le Havre (76)
- Caux Seine agglo (76) - renouvellement (CAP Cit'ergie > Cit'ergie)
- La ville de Bordeaux (33) - renouvellement - labellisation unique ville et métropole
- Bordeaux Métropole (33) - renouvellement - labellisation unique ville et métropole
- La Communauté urbaine de Grand Poitiers (86) - renouvellement
- La ville de Perpignan (66) - renouvellement
- Montpellier Méditerranée Métropole (34) - labellisation unique ville et métropole
- La ville de Montpellier (34) - labellisation unique ville et métropole
- Toulouse Métropole (31)
- La ville de Saint-Nazaire (44) - renouvellement (CAP Cit'ergie > Cit'ergie)
- La ville d'Angers (49) - labellisation unique ville et communauté urbaine
- La Communauté urbaine d'Angers Loire Métropole (49) - labellisation unique ville et communauté urbaine

« La réflexion menée pour le Plan Climat Air Energie Territorial en s'appuyant sur la démarche Cit'ergie a permis à Quimperlé Communauté d'être reconnue comme une structure de référence en matière énergétique sur le territoire par les autres acteurs de l'énergie comme le Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement du Finistère, ENEDIS, GRDF... Ce qui n'était pas le cas avant. » Quimperlé Communauté.

« Pour entraîner les acteurs de son territoire, il faut montrer l'exemple. Grâce à Cit'ergie, la Métropole de Lyon se soumet à une évaluation indépendante et se mesure aux meilleures pratiques des collectivités européennes en matière de transition énergétique. Nous avons progressé entre les deux audits (de 62 % à 68 %), c'est encourageant mais nous avons l'ambition d'aller plus loin. » Métropole de Lyon.

34 collectivités ont accédé au label CAP Cit'ergie en 2019 :

- La Communauté d'agglomération Vienne Condrieu (38)
- La Communauté de Communes Cœur de Savoie (73)
- La Communauté d'agglomération de l'Ouest Rhodanien (69)
- La ville de Clermont-Ferrand (63) - labellisation unique ville et métropole
- Clermont Auvergne Métropole (63) - labellisation unique ville et métropole
- Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc (74)
- La Communauté de Communes de Puisaye-Forterre (89)
- La Communauté d'agglomération Concarneau Cornouaille (29)
- La Communauté d'agglomération Vitré (35)
- La ville de Vitré (35)
- La ville de Blois (41)
- Agglopolys, Communauté d'agglomération de Blois (41)
- L'Agglomération Montargoise Et rives du Loing (A.M.E.) (45)
- La ville d'Épinal (88) - renouvellement
- La ville de Saint-Louis (68)
- La Communauté de Communes du Pays Haut Val d'Alzette (57)
- La ville d'Epernay (51)
- La Communauté d'agglomération Epernay, Coteaux et Plaine de Champagne (51)
- La Communauté de Communes Sarrebourg Moselle Sud (57)
- La ville de Baie-Mahault (971) - renouvellement

- La ville de Tourcoing (59)
- L'Établissement Public Territorial Est Ensemble (93)
- La Communauté d'agglomération Paris-Saclay (91)
- La Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise (95)
- La Communauté d'agglomération Saint-Quentin-en-Yvelines (78)
- La Communauté d'agglomération Grand Paris Sud Seine Essonne Sénart (91)
- La ville de Cherbourg-en-Cotentin (50)
- La Communauté de Communes Intercom Bernay Terres de Normandie (27)
- La ville de Buxerolles (86) – renouvellement
- La ville de Rochefort (17)
- La Communauté d'agglomération du Grand Dax (40)
- La Communauté d'agglomération du Pays de l'Or (34)
- La Métropole Toulon-Provence-Méditerranée (83)
- La ville de Vitrolles (13)

Cit'ergie, un label issu d'une initiative européenne

Cit'ergie est l'appellation française du label European Energy Award (EEA) mis en œuvre dans plusieurs pays européens (Allemagne, Autriche, Italie, France, Luxembourg, Lichtenstein, Monaco, Suisse) et déjà accordé à plus de 1500 collectivités européennes.

En France, le label est porté et diffusé par l'ADEME. Cit'ergie est un programme de management et de labellisation qui récompense les collectivités pour la mise en œuvre d'une politique climat-air-énergie ambitieuse. Cit'ergie contribue activement à l'élaboration d'un Plan Climat Air Énergie Territorial et aide à répondre aux engagements de la convention des maires.

En pratique : Les Directions Régionales de l'ADEME offrent aux collectivités qui souhaitent s'engager dans la labellisation Cit'ergie un accompagnement technique avec un conseiller, un soutien financier et l'animation d'un réseau d'échanges entre collectivités engagées dans Cit'ergie.

Depuis le lancement du label Cit'ergie en 2008, 3 collectivités sont labellisées Cit'ergie GOLD et 59 collectivités sont labellisées Cit'ergie ; 60 collectivités sont labellisées CAP Cit'ergie et 85 autres collectivités sont actuellement en processus Cit'ergie en vue d'une labellisation.

Pour aller plus loin :

- Dossier de presse Cit'ergie : <https://citergie.ademe.fr/>
- Témoignages des lauréats en vidéo : <https://www.youtube.com/playlist?list=PLIGbVmWpW-WzbYWAqgs7zFc174LrVLF30>
- Fiches de bonnes pratiques des collectivités lauréates <https://citergie.ademe.fr/ressources/>

Service de presse ADEME

Tel : 01 58 47 81 28 / e-mail : ademepresse@havas.com



L'ADEME EN BREF

À l'ADEME - l'Agence de la transition écologique -, nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources. Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse. Dans tous les domaines - énergie, air, économie circulaire, gaspillage alimentaire, déchets, sols... - nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions. À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et solidaire et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. www.ademe.fr @ademe